

Prendre la parole en public





POUR QUI?

Toute personne désirant être à l'aise ou s'améliorer dans sa prise de parole en public.

FINALITÉS

S'exprimer clairement à l'oral est nécessaire, voire indispensable dans notre société et dans les entreprises. Pour autant vous ne vous sentez pas à l'aise lorsque vous devez présenter ou représenter votre service, votre structure. L'appréhension du « silence », le manque de confiance ou la peur du regard de l'autre taraude 80% de la population mondiale. Il est pourtant régulier de devoir : exprimer un point de vue, présenter des résultats, valoriser l'activité, porter un projet.

Objectifs pédagogiques

- Identifier ses talents pour gagner en confiance et en aisance
- Comprendre ses axes de progrès pour s'améliorer step by step
- Mobiliser et aligner la tête, le cœur et le corps
- Utiliser les clés de la communication verbale, para verbale et non verbale
- Être authentique et légitime pour convaincre

Conditions d'intervention

- Modalités de formation : Présentiel ou Distanciel
- Rythme : continu ou séquentiel
- Effectif mini maxi : inter (entreprise) 3 à 8 / intra (entreprise) 3 à 8

Équivalences et passerelles

> Sans équivalence et passerelle

Préreguis

Sans prérequis

NOS FORMATEURS

- Formation animée par un consultant bénéficiant d'une expérience conséquente au sein de différents groupes. Nos consultants sont formés aux techniques d'animation et de formation et interviennent dans tous types de structures.
- Pendant 6 mois le stagiaire a la possibilité de contacter le formateur sur la mise en applications des acquis de formation dans son milieu professionnel.





ARTUS Prendre la parole en public

PROGRAMME DE LA FORMATION

ÉTABLIR VOTRE CAPACITÉ DE COMMUNICATION	1.50 h
 Se questionner sur ses talents ? Sa capacité à prendre la parole ? Utiliser le feed-back pour être conseiller Identifier son plan de progrès et son envie de progresser 	
ANTICIPER SA PRISE DE PAROLE	2 h
 Se préparer : élément essentiel de la prise de parole Apprendre à se détendre et à ressentir les zones de tension Se libérer et gagner en qualité de présence Théâtraliser sa communication Être flexible face à ses interlocuteurs 	
3 S'ENTRAÎNER À LA COMMUNICATION ORALE	1.50 h
 Présenter un exposé simple Réussir à prendre sa place face au groupe Improviser : exercice de style incontournable pour être à l'aise 	
SE PERFECTIONNER AUX DISCOURS	1.50 h
 Apprendre à structurer sa pensée Gérer son temps de parole Se fixer un objectif avec son auditoire Devenir éloquent et améliorer sa prononciation 	
VOTRE PLAN DE PROGRÈS ET DE DÉVELOPPEMENT	0.50 h





Prendre la parole en public

Modalités pédagogiques

- Exposé théorique et pratique par le formateur
- Échanges et analyses des expériences vécues par les participants avec les pistes de solutions
- Mises en situation pour une parfaite intégration de nos méthodes

Outils pédagogiques et techniques

- Locaux respectant les critères d'Etablissements recevant du Public (ERP) en terme de taille, disposition et équipement de la salle
- Paper board, vidéoprojecteur, prise de branchement pour matériel informatique (PC, enceintes, ...)
- Remise d'un support pédagogique à la fin du stage

Nature de la validation

La formation dispensée sera récompensée par la remise d'un certificat de réalisation (nature, dates, durée, objectifs de la formation suivie)

Modalités du suivi de formation

- Auto-évaluation proposée en fin de formation pour mesurer le niveau de connaissances, la satisfaction et l'utilité perçue de la formation. Dans ce cadre, le participant donne son appréciation sur :
- Le contenu (respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus, ...)
- L'animation (expertise du consultant sur le sujet, relations avec le groupe...)
- La pédagogie (équilibre entre les apports théoriques et pratiques...)
- La logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...)
- La mise en œuvre envisagée (plan d'actions...)

RÉFÉRENTS

- Responsable Formation : Dominique VALADON dvaladon@artus-rh.com Tél : 06 69 15 99 70
- ▶ Référent administratif, handicap et technique : Coralie MOYER cmoyer@artus-rh.com

Tél: 06 69 04 38 82

Référent pédagogique : Nathalie MAUJOIN - nmaujoin@artus-rh.com - Tél : 07 61 99 43 10

ACCESSIBILITÉ

Processus précis et concret : identification d'un potentiel handicap – détermination de la typologie du handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel) – mise en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire. L'ensemble des étapes est réalisé par le chef de projet avec l'assistance de la référente pédagogique handicap:

Coralie MOYER - cmoyer@artus-rh.com - Tél: 06 69 04 38 82

- ▶ Respect de la règlementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.
- Vous trouverez via le QR code toutes les conditions d'accès d'Artus RH





Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référence document : D-E-Programme AEP-V1 | Date de création : 31/08/2021

